

République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité – Justice



Ministère de l'Economie et des Finances

Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et
des Finances chargé du Budget

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

RAPPORT SUR LES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT AU 1^{er} SEMESTRE DE 2016

Novembre 2016



**RAPPORT SUR LES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT**

Premier semestre 2016

TABLE DE MATIERES	
Avant-propos	4
1. Introduction	4
2. Recettes	5
2.1. Recettes Fiscales	5
2.1.1. Ecart entre recettes fiscales prévues et perçues	5
2.1.2. La répartition des performances par nature	6
2.2. Recettes non fiscales et dons	7
3. Dépenses	8
3.1. Les dépenses de fonctionnement	8
3.2. Dépenses d'investissements	9
4. Gros plan sur les dépenses d'investissement sur financement intérieur des 9 premiers mois de 2016	10
4.1 Les affaires économiques	11
4.2 Services généraux des administrations publiques	13
4.3 Enseignement	13
4.4 La Protection sociale	14
4.5 Loisir Culture et culte	14
4.6 Santé	14
4.7 Logement et équipement collectifs	14
4.8 Protection de l'environnement	14
4.9 Ordre et sécurité publique	15
4.10 Conclusion de l'aperçu sur les dépenses d'investissement	15
5. Soldes	15
6. Financement	16
6.1. Financement intérieur	16
6.2. Financement extérieur	16
7. Classification Fonctionnelle	17
7.1. Classification Générale	17
7.2. Dépenses de la lutte contre la pauvreté	17
Annexe	19-25
Annexe1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2016	19-25
Annexe 2 : Classification fonctionnelle	19-25
Sigles et abréviations	27

AVANT PROPOS

Dans le cadre de son obligation de rendre compte et d'informer, à mi-parcours, l'opinion publique nationale de l'exécution de la loi de finances et sur les opérations financières de l'Etat, le Ministère de l'Economie et des Finances dresse ce rapport qui expose et commente ces opérations durant le premier semestre de l'année 2016 et **commente les dépenses d'investissement durant les neuf premiers mois de la même année**. Ce rapport interprète les publications périodiques que sont le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), le rapport du Comité National de suivi des revenus des hydrocarbures (CNSRH), la situation du financement fournie par la BCM ainsi qu'un ensemble d'autres situations.

Il est, à l'occasion, rappelé que des statistiques des finances publiques sont mensuellement produites et publiées et que celles-ci sont accessibles à travers les différents sites du Ministère de l'Economie et des Finances, notamment www.economie.gov.mr et www.tresor.mr. Ainsi est-il suggéré à toutes les composantes de l'opinion publique nationale et plus particulièrement les élus du peuple, les membres de la société civile, les journalistes et les experts, d'exploiter ces publications afin d'être en permanence au courant de l'évolution de l'exécution budgétaire. Cela est d'autant plus important, que l'écho du jugement qu'ils pourront faire de cette exécution, et qu'elle que soit la nature de ce jugement, est très important, aussi bien pour le Gouvernement que pour les partenaires techniques et financiers, car il constitue une preuve de taille de l'ancrage réel et progressif de la démocratie et de la bonne gouvernance dans notre pays.

I. INTRODUCTION

Le Budget de l'Etat de l'année 2016 reflète la volonté du Gouvernement de répondre aux nouveaux défis et de se réorienter vers des priorités plus favorables à la croissance inclusive, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois. Il reste notamment marqué, par la poursuite des efforts de mobilisation des ressources, par la rationalisation des crédits de fonctionnement, et par le maintien d'un niveau soutenu de dépenses d'investissement.

Au total, le budget de l'Etat pour l'année 2016, tel qu'arrêté par la loi de finances initiale, s'établit en recettes et en dépenses à la somme de 451,89Mds d'UM, soit une augmentation de 12,5 Mds UM en valeur absolue et de 2,84% en valeur relative par

rapport à la loi de finances rectificative de 2015. Les dépenses de ce budget se répartissent en :

- ♦ **Dépenses de fonctionnement pour 274,24 Mds UM ;**
- ♦ **Dépenses sur comptes spéciaux du trésor de 18,10 Mds UM ;**
- ♦ **Dépenses en capital (amortissement de la dette et dépenses d'investissements) projetées à 158,83 Mds UM.**

Après une année 2015 où l'activité économique mondiale a progressé à un rythme relativement modeste, l'année 2016 devrait enregistrer, sous l'effet de l'amélioration des perspectives dans les pays avancés, un taux de croissance légèrement plus élevé, néanmoins la dégradation de la conjoncture dans quelques grandes économies émergentes et dans les pays exportateurs de pétrole s'est traduite par une croissance plus faible dans les pays émergents et les pays en voie développement.

L'effet de cette conjoncture économique peu favorable est accentué par la poursuite de la baisse des cours mondiaux du fer et ses répercussions négatives sur les recettes budgétaires de l'Etat. Toutefois, le Gouvernement entend renforcer et préserver les acquis obtenus ces dernières années en matière de consolidation budgétaire et de soutenabilité des finances publiques, sans pour autant compromettre la mise en œuvre des priorités déjà définies dans son Programme de développement.

L'exécution budgétaire au premier semestre 2016 s'est, à l'instar de celle de la même période de l'année 2015, déroulée dans de bonnes conditions marquées par un niveau convenable de recettes associé à une bonne maîtrise des dépenses. Cette situation n'a pour autant affecté ni le financement de l'investissement dont le niveau d'exécution est conforme aux prévisions, ni le bon fonctionnement de l'Administration, et ce malgré la prise en charge des dépenses exceptionnelles engendrées par l'organisation par notre pays du sommet de la Ligne Arabe.

Le tableau des opérations financières de l'Etat du premier semestre de 2016 montre que la gestion des finances publiques est maîtrisée et que les dépenses d'investissement, principal stimulant de la croissance en Mauritanie, ont continué sur le même rythme soutenu constaté les dernières années. Le niveau de mobilisation de ressources intérieures prouve que le pays a quand bien même réussi à absorber le choc de la baisse drastique des recettes du secteur minier.

Le présent rapport s'articule autour d'un aperçu des dépenses d'investissement exécutées durant les trois premiers trimestres de 2016 (janvier à septembre) et d'une description du comportement évolutif des agrégats budgétaires et de leur comparaison aux prévisions de la loi de finances et parfois aux six (6) premiers mois de l'année 2015. Il analyse en détail les dépenses de l'Etat selon la nomenclature économique ainsi que suivant la classification fonctionnelle qui permet de singulariser les dépenses destinées à la lutte contre la pauvreté.

Les chiffres mensuels de ce rapport concordent en général avec les publications mensuelles, ils ont cependant subi un léger lissage pour tenir compte des réactualisations qui interviennent tout au long du semestre.

2. RECETTES

Les recettes totales de l'Etat pour le premier semestre de l'année 2016 se sont élevées à 226,76 Mds d'UM. Elles dépassent de plus de 07,38% les prévisions de la période qui se situent à 211,17 Mds UM. Ce bon résultat est dû pour l'essentiel au différentiel positif du prix du carburant à la pompe avec le prix de référence. Ledit différentiel est collecté et reversé par les distributeurs d'hydrocarbures raffinés au Compte d'Affectation Spéciale FAID (Fonds d'Aide et d'Intervention au Développement). Il s'explique aussi par un relatif dynamisme des recettes fiscales, du niveau important des dividendes et redevances (7,81 Milliards), de l'évolution positive des recettes du secteur de pêche et des dons à hauteurs de plus de 8 milliards décaissées au mois de février en faveur de notre pays. Les réalisations des recettes pour ce semestre représentent ainsi 50,18% des objectifs de recettes prévisionnelles de la loi des finances de 2016 qui se situent à 451,89 Mds d'UM.

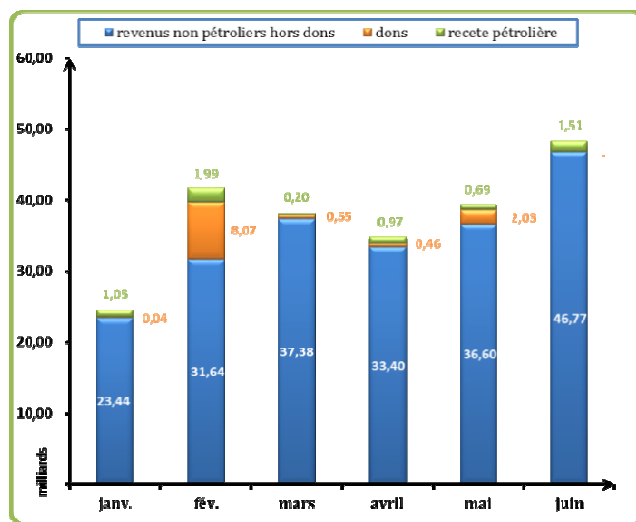
Elles sont légèrement supérieures (0,71%) aux réalisations du 1er semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 225,17 Mds d'UM.

Le graphique 1 illustre les tendances des recettes totales (dons et pétrole compris) durant le premier semestre de l'année 2016.

Il montre ainsi une augmentation importante des dons au mois de février (8,07 Mds), grâce surtout au bon rythme d'exécution des projets.

Les recettes pétrolières ont pour leur part connu une variation remarquable durant cette période en enregistrant des crêtes aux mois de février et de juin correspondant aux encaissements au titre de ventes intervenus aux mois de janvier et de mai.

Graphique 1 : Recettes totales (Pétrole et Dons Compris)



Les autres recettes ou les revenus non pétroliers hors dons se sont globalement bien comportés après la faiblesse constatée au mois de janvier.

2.1. Recettes Fiscales

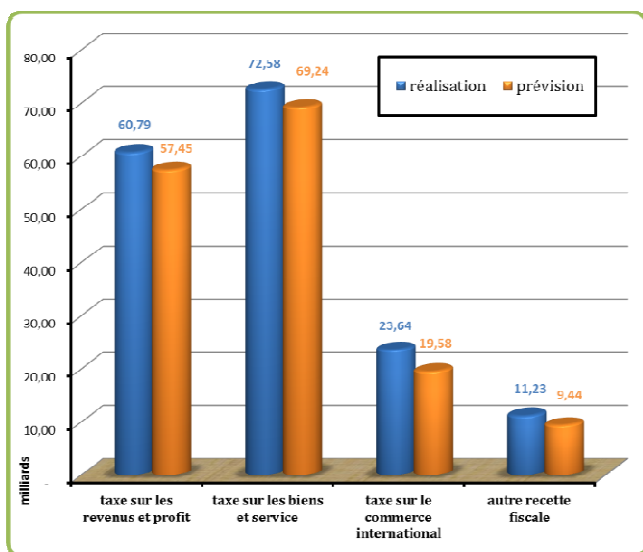
Les recettes fiscales du 1er semestre de 2016 ont enregistré un taux de réalisation de 96,08 % par rapport aux prévisions de la période qui se situent à 155,71 Mds UM.

Ces recettes qui s'élèvent à 149,60 Mds sont supérieures de 7,04% en comparaison aux réalisations de 139,76 Mds atteintes au 1er semestre de l'année précédente.

2.1.1. Ecart entre recettes fiscales prévues et perçues

Le suivi des recettes fiscales a permis durant cette période d'augmenter sensiblement l'efficacité de l'effort de recouvrement et surtout de compenser efficacement le déficit des recettes fiscales du secteur extractif.

Graphique 2 : Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de recettes fiscales



Le graphique 2 montre que les différentes composantes des recettes fiscales ont par rapport aux prévisions budgétaires enregistré des taux de réalisation très importants.

C'est ainsi que les *taxes sur les revenus et profits* ont dépassé les prévisions d'un peu plus de 5,81 % pour se situer à 60,79 Mds d'UM de réalisations contre 57,45 Mds de prévisions.

Les taxes sur les biens et services ont atteint 72,58 Mds correspondant à un taux de réalisation de 104,82 % pendant le premier semestre de 2016.

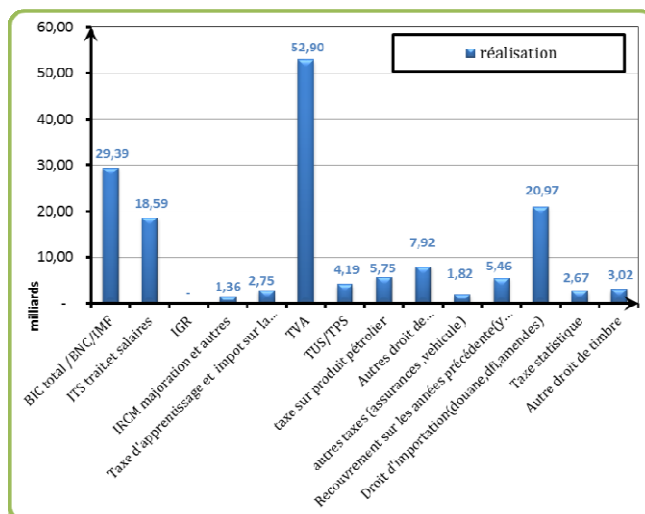
Les taxes sur le commerce international se sont situées à 23,64 Mds d'UM contre 19,58 Mds de prévisions (soit 120,74%).

Cette très bonne performance de mobilisation de recettes fiscales est essentiellement due aux efforts conjugués de toutes les directions concernées du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi qu'au remarquable travail effectué par les régies de recettes fiscales (DGI et DGD).

2.1.2. La répartition des performances par nature

Une analyse plus détaillée des recettes fiscales, permet de mieux présenter le comportement de ces recettes par nature.

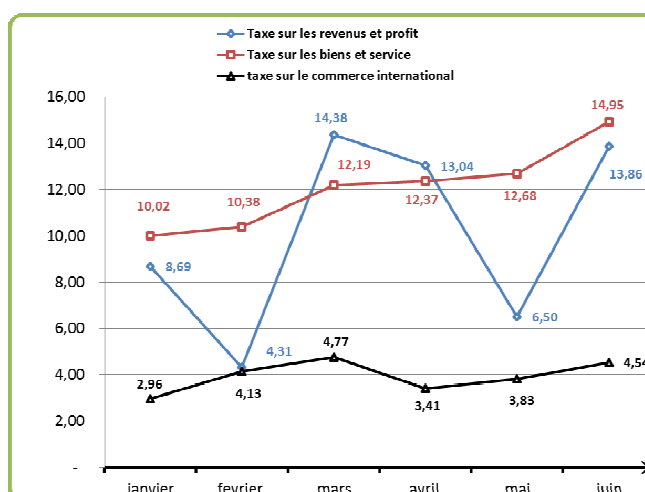
Graphique 3 : Aperçu détaillée des recettes fiscales



Ce graphique montre qu'en terme absolu, les réalisations de recettes sont pour l'essentiel constituées de la TVA, du BIC/BNC/IMF, Droit d'importation et de l'Impôt sur les Traitements et Salaires (ITS). Il en ressort ainsi que :

- La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales dans lesquelles son apport avoisine 33,74 % ;
- Le deuxième poste est le (BIC total /BNC/IMF) avec un apport de 18,75% ;
- Ensuite il y'a (les Droits d'importations), (l'ITS) et (Autres droit de consommation « thé, sucre, ciment, tabac, etc. ») avec respectivement 13,37 %, 11,85 % et 5,05 %.

Graphique 4 : Evolution des principaux postes des recettes fiscales au 1er semestre 2016



Le graphique 4 montre que chaque groupe de recettes évolue à un rythme qui lui est propre.

Les taxes sur les revenus et profits ont connu une évolution irrégulière tout au long de ce semestre en enregistrant leur maximum aux mois de mars et de juin. Ce comportement s'explique en partie par le BIC, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 mars de chaque année, au risque pour le contribuable de payer des pénalités retard.

Les taxes sur les biens et services ont connu une progression régulière tout au long du semestre pour avoir un maximum de 14,95 milliards au mois de juin.

Les taxes sur le commerce international sont restées stables autour d'une valeur de 3,74 Mds par mois.

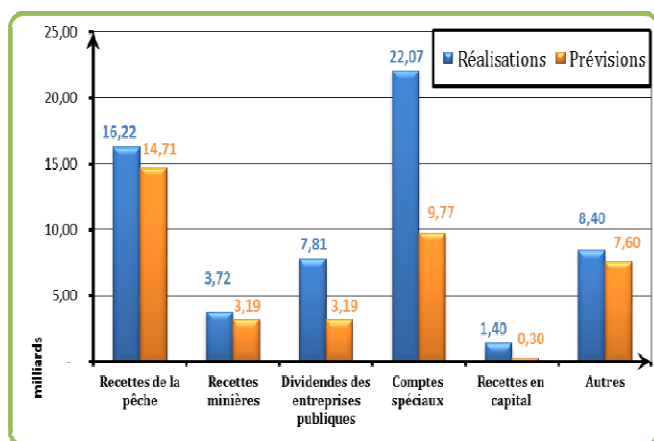
2.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont atteint durant le premier semestre de l'année 2016 un montant de 59,62 Mds d'UM pour un objectif de 37,97 Mds, soit un dépassement par rapport à l'objectif de près de 57,02 %.

Le montant des recettes non fiscales est aussi supérieur (7,15%) aux réalisations de la même période de l'année précédente qui se sont situées à 55,64 Mds UM.

Les deux principaux postes (en valeur) de cette catégorie de recettes sont les *comptes spéciaux* (37,01 % du total des recettes non fiscales) et les recettes de la *pêche* avec un apport de 27,20 % du total de ces recettes.

Graphique 5: Performances globales des recettes non fiscales

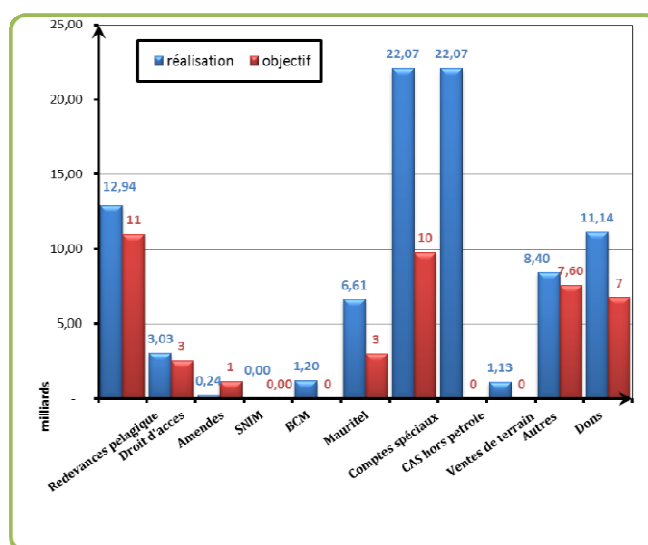


Le graphique 5 montre un comportement performant de certaines recettes non fiscales par rapport aux prévisions de la période, bien que pour d'autres recettes non fiscales le résultat est resté en deçà des attentes.

En définitive on peut précisément retenir que :

- Les recettes minières toutes natures confondues (y compris la SNIM) ont chuté de plus de 100 milliards en 2014 à moins de 30 milliards en 2015. Le niveau de recettes minières attendu en 2016 est encore beaucoup plus bas. Au premier semestre de 2016, elles sont de moins de 3,72 milliards d'ouguiyas contre environ 15 milliards au premier semestre de 2015.
- Les recettes de la pêche se sont situées au premier semestre de 2016 en dessus des prévisions du trimestre (16,22 contre 14,71 milliards). Elles ont aussi largement dépassé leur niveau au premier semestre de 2015 qui n'était que de 8,97 milliards d'Ouguiya.
- Les recettes des comptes spéciaux ont de très loin dépassé les prévisions grâce à l'importance du différentiel positif du prix du carburant durant cette période où le prix du pétrole brut est resté exceptionnellement très bas sur le marché international (22,07 contre 9,77 milliards).
- Un niveau important des dividendes et redevances 7,81 Milliards contre 3,19 milliards attendus.

Graphique 6: Performances détaillées des recettes non fiscales et dons



L'analyse détaillée des recettes non fiscales et dons illustre que :

Les principales sources des recettes de la pêche durant le semestre ont été *les redevances* avec (12,74 Mds d'UM), et *le droit d'accès* avec (3,03 Mds).

Le poste « dividendes et redevances des Entreprises Publiques » en l'absence des dividendes de la SNIM, a essentiellement été alimenté par les dividendes de Mauritel qui sont égales à 6,61 Mds avec un apport de 84,64% du total des dividendes.

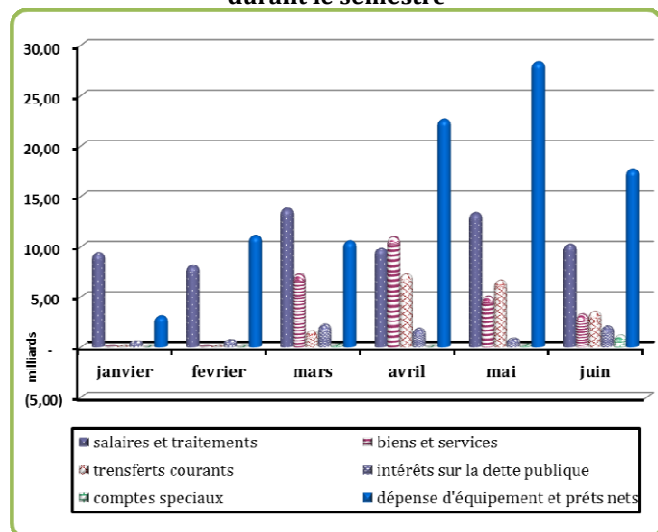
Les dons se sont situés à hauteur de 11,14 milliards d'ouguiyas au-dessus du niveau des prévisions de 6,77 milliards d'Ouguiyas, soit un taux de réalisation de 164,55% .Ils sont significativement en dessous de leur niveau pour la même période de 2015 (21,82 Mds d'UM) .

3. Dépenses

Les dépenses totales enregistrées au cours du 1^{er} semestre de l'année 2016 s'élèvent à 236,40 Mds d'UM (poste « Dépenses et prêts nets ») dépassant donc les prévisions, qui sont de 214,94 Mds d'UM, soit un écart par rapport à l'objectif de 9,98 %.

Elles sont cependant inférieures (9,38 Mds d'UM, soit 3,82%) aux dépenses totales du 1er semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 245,78 Mds d'UM.

Graphique 7: Evolution des dépenses et prêts nets durant le semestre



Sur le graphique 7 on constate que les « *salaires et traitements* » ont peu varié durant le semestre ; Ce sont là des dépenses obligatoires et naturellement régulières. Le crêtes de dépenses salariales constatées en mars et en mai sont dues au mandatement des trimestres de salaires des Etablissements et Publics et à la notification des salaires des personnels de ambassades. Les « *Dépenses de biens et services* » n'ont commencé qu'à partir de la mise en place effective du budget soit au mois de mars et ont enregistré leur maximum en avril.

Les dépenses d'équipement et prêts net ont enregistré de relatives fluctuations durant la période et ont enregistré leur valeur maximum en Mai en faveur de la préparation du sommet.

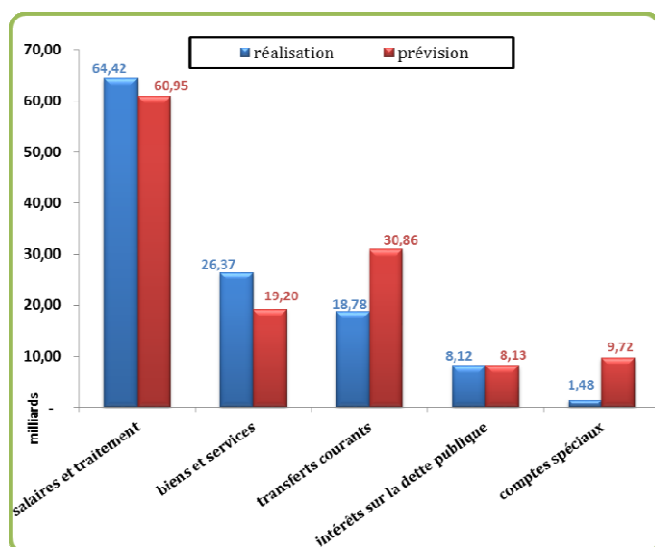
L'exécution des *Dépenses de transferts courants* n'a commencé qu'à partir de la mise en place du budget au mois de mars. Elles ont enregistré leur valeur maximum en avril, et ont régressé aux mois de mai et de juin.

3.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour le premier semestre 2016 à 138,33 Mds, donc légèrement supérieures de 5,12 Mds à l'objectif fixé à 133,21 Mds (soit un dépassement de 3,84%). Malgré ce dépassement, vraisemblablement du aux dépenses du sommet, il transparait que le suivi régulier de l'évolution des dépenses a permis une bonne maîtrise du comportement de celles-ci durant le semestre. Rappelons par ailleurs que le paiement à échéance correcte de toutes les dépenses est de rigueur et conduit parfois à de légers dépassements sur les prévisions en cours d'année.

Ces dépenses sont sinon inférieures (1,9 Mds d'UM, soit 1,35%) aux dépenses de fonctionnement du 1er semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 140,23 Mds d'UM.

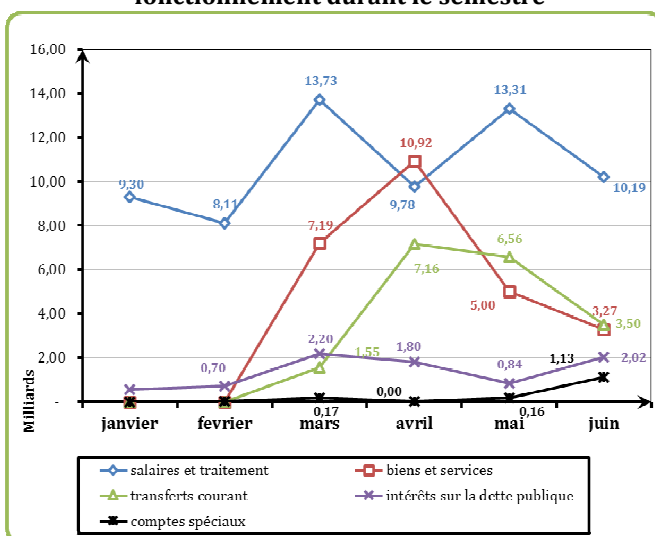
Graphique 8: Performance des dépenses de fonctionnement



Le graphique 8 montre que la masse salariale a été maîtrisée malgré le léger dépassement constaté (exécutée à 64,42 Mds, soit supérieur de 5,69 % à l'objectif), que les transferts courants sont inférieurs de 39,14 % par rapport à l'objectif fixé à 30,86 Mds, que les comptes spéciaux sont en dessous de la prévision (1,48 Mrd de réalisation contre 9,72 Mds de prévisions) et que les intérêts de la dette publique sont équivalents à la prévision fixée.

Parmi les dépenses courantes, la rubrique des dépenses sur biens et services a connu un dépassement de 7,17 Mds, soit 37,34%.

Graphique 9: Evolution des dépenses de fonctionnement durant le semestre



Sur le graphique 9 on constate que les salaires et traitements ont peu varié durant le semestre en enregistrant des montants assez importants avec une moyenne mensuelle de 10,74 Mrd.

Les postes des biens et services et des transferts courants ont suivi le même rythme d'évolution avec un peak en avril qui s'atténue très largement en juin.

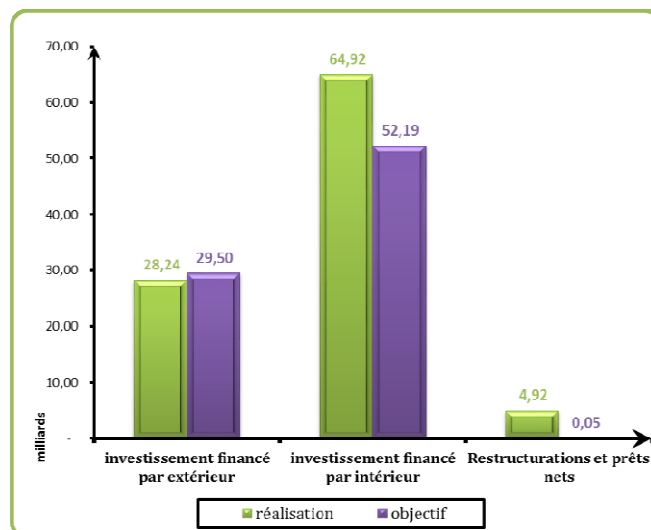
Les intérêts de la dette publique sont restés stables durant toute la période.

3.2 Dépenses d'investissement

Durant le premier semestre de l'année 2016, les dépenses d'investissement (et prêts nets) se situent au-dessus de l'objectif poursuivi pour la période, puisqu'elles ont atteint 98,07 milliards d'UM, pour un objectif de 81,74 milliards d'UM, soit un taux d'exécution de 119,97%.

Elles sont inférieures (22,18 Mds d'UM, soit 18,44%) aux dépenses d'investissement du 1er semestre de l'année précédente qui se sont élevées à 120,25 Mds d'UM.

Graphique 10: Evolution des dépenses d'investissement pour le semestre



Le graphique 11 montre que les investissements financés par l'Etat dépassent largement les prévisions avec un taux de réalisation de 124,39% contrairement aux investissements financés par les partenaires extérieurs qui restent légèrement inférieurs aux objectifs mais avec le respectable taux d'exécution pour ce type de dépenses de 95,73%.

4. Gros plan sur les dépenses d'investissement sur financement intérieur des 9 premiers mois de 2016

Depuis quelques années, l'Etat fournit des efforts soutenus pour maintenir un seuil élevé des dépenses d'investissements. Cette approche vise en tout premier lieu de booster la croissance et s'harmonise parfaitement avec le niveau exceptionnellement haut des recettes.

La détérioration des recettes du secteur extractif (pétrole et plus particulièrement mines) observée à partir de 2015 n'a en définitive pas empêché le niveau de recettes de se maintenir, voire d'augmenter (voir ci-haut) pour les raisons déjà élucidées.

La diminution des dépenses d'investissement, habituellement utilisée comme amortisseur pour compenser les chutes de recettes, n'a pas été nécessaire compte tenu du maintien des recettes à un niveau élevé, malgré la difficulté de la conjoncture.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans le dispositif de construction du développement, cette partie du rapport restitue pour les trois premiers trimestre de 2016 les dépenses d'investissement payées en en faisant une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui présente une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques. Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 aux niveaux des chapitres 6.96 à 6.104. Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison entre les budgets des Etats.

Il convient de rappeler que les dépenses d'investissement ne sont payées qu'après l'exécution des travaux qui y correspondent. C'est ainsi qu'on peut avoir des dépenses payées durant cette période correspondant à des travaux effectuées la précédant. L'objectif poursuivi par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers ce rapport est plus de rendre compte de l'utilisation des moyens financiers de l'Etat,

que de faire le compte rendu de l'activité des Départements sectoriels.

Le champs couvert par cette analyse s'étend, contrairement au rapport du premier semestre de 2015, au-delà des dépenses d'investissement tels qu'identifiés dans le budget d'investissement pour englober certains comptes d'affectation spéciale dont les dépenses sont pour la plupart des dépenses d'investissement bien qu'elles ne soient pas budgétairement considérées comme tel. Cela est particulièrement valable pour le Compte d'Affectation Spéciale « Fonds d'Aide et d'Intervention pour le Développement » dont les dépenses sont exclusivement catégorisables comme des dépenses d'investissement.

Aux trois premiers trimestres de 2016, les dépenses totales d'investissement sur financement intérieur et les dépenses des CAS considérés comme sources d'investissement remontent à 95,21 milliards sans compter 10,05 milliards correspondant à des contributions de l'Etat sous forme de crédits d'impôts à des projets de développement souvent financés par l'extérieur. Ces crédits d'impôts accordés qui font partie de l'effort d'investissement consenti par l'Etat ne sont cependant pas couverts par l'analyse ici effectuée.

De ces 95,21 milliards, 78,43 milliards sont catégorisés budgétairement comme des dépenses d'investissement incluant pour une infime partie de l'ordre de 900 millions des salaires et des dépenses sur biens et services exécutées tout autour des dépenses d'investissement proprement dites dont à titre d'exemple les salaires des personnels des projets etc.

Les dépenses d'investissement sus évoqués se répartissent selon la ventilation CFAP conformément au tableau T0.

Tableau T0 : Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale

Code	Libellé	MONTANT
7	Dépenses totales	95 205 157 869,07
701	Services généraux des administrations publiques	6 007 419 948,48
702	Défense	19 778 762 572,00
703	Ordre et sécurité publics	707 315 172,00
704	Affaires économiques	55 944 046 505,17
705	Protection de l'environnement	763 142 445,00
706	Logement et équipements collectifs	2 112 333 450,40
707	Santé	2 127 830 046,80
708	Loisirs, culture et culte	2 227 867 617,00
709	Enseignement	3 076 385 543,22
710	Protection sociale	2 460 054 569,00

Les différentes fonctions principales sont abordées dans ce qui suit dans l'ordre décroissant des montants engrangés dans une approche de cercles concentriques où l'accent est mis particulièrement sur les dépenses dont l'impact financier est le plus important.

4.1 Les affaires économiques

Cette fonction principale inclue toutes les dépenses structurantes de l'économie comme il transparaîtra à travers l'analyse détaillée qui s'en suit.

Le tableau T4 montre la ventilation en fonction de la fonction principale « affaires économiques » :

Tableau T4 : Fonctions de la Fonction principale affaires économique

Code	Libellé	Montant/UM
70401	Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi	215 340 000,00
70402	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	7 942 840 065,75
70403	Combustibles et énergie	3 224 913 374,00

70404	Industries extractives et manufacturières, construction	2 558 753 296,10
70405	Transports	38 697 766 593,12
70406	Communications	548 045 093,20
70407	Autres branches d'activité	2 557 652 542,00
70408	Recherche et Développement concernant les affaires économiques	134 425 541,00
70409	Affaires économiques, n.c.a.	64 310 000,00

Le tableau T4 montre que la fonction transport dont les dépenses sont 38,70 milliards constitue la principale nature d'investissement. Elle est suivie de la fonction « Agriculture, sylviculture, pêche et chasse » dont le montant s'élève à 7,94 milliards. Ensuite interviennent successivement les « Combustibles et énergie » et à quasi égalité les « industries extractives et manufacturières, construction » et « Autres branches d'activité » respectivement à 3,22 milliards et 2,56 milliards.

4.1.1 Fonction Transport

La fonction transport inclue la construction du nouvel aéroport de Nouakchott pour un montant de 2,634 millions d'Ouguiya, certains travaux de réhabilitation et d'extension de l'Aéroport de Nouadhibou à hauteur de 0,7 milliards d'Ouguiyas et la construction du dépôt d'hydrocarbures JET A1 à l'Aéroport de Nouakchott pour un montant de 374,8 millions d'Ouguiya.

Cette fonction inclue aussi les infrastructures routières à concurrence de 38,7 milliards d'Ouguiya et notamment pour des décomptes de construction ou de réhabilitation de route, d'extension de voiries et de maintenance routière: Atar-Zoueratt Lot N° 3 (1,577 pour milliards), Atar-Tidjikja (pour 3,92 milliards), entretien routier (pour 4,35 milliards), conventions ATTM-ENER (6,6 milliards), Kiffa-Boumdeid (pour 3,1 milliards), Kaédi-Maghama (pour 1,8 milliards), Mederdra-R'Kiz (pour 1,51 milliards), Bretelle Benichab (pour 1 milliard), voirie de Nouakchott (pour 2,14 milliards), voirie de Nouadhibou (pour 0,739 milliards). Le volet maintenance des routes ainsi que le désenclavement de quelques petites localités sont aussi inclus dans cette enveloppe.

Tableau T4.1.1 : Principales dépenses d'investissement du secteur du transport routier

Projet	Montant
Travaux voirie pour le sommet Arabe (ENER ATTM)	6 570 636 521,98
Entretien routier	4 350 528 257,14
Route Atar - Tdjikja	3 922 533 024,20
Route Kiffa-Boumdéid	3 043 966 830,00
Route Touajil - Choum	2 715 389 753,00
Voirie Urbaine et péri-urbaine de Nouakchott	2 136 317 718,38
Route Kaedi-Maghama	1 844 386 001,60
Nouamghar - RN NKTT NDB	1 630 087 029,00
Route Atar - Zoueratt Lot N° 3	1 577 763 170,00
Route Mederdra R'Kiz	1 516 432 332,00
Contrôle et supervision de travaux Aéroport IOT de Nouakchott	1 110 256 227,34
Route Kseir-Terchan - Choum	1 029 331 211,00
Route Benichab - RN (NKTT-NDB)	1 000 000 000,00
Voirie urbaine de Nouadhibou	739 627 330,00
Pavage en pierre à Nouakchott	628 081 326,00
Piste Aéroport de Nouadhibou	608 578 346,00
Désenclavement de petites localités	489 563 229,00
Divers	485 084 237,00
Acquisition moyens de transport (sommet LA)	699 846 003,00
Dépôt hydrocarbures Aéroport IOT de Nouakchott	374 795 831,00
Entretien Nouakchott - Boutilimitt	353 178 426,00
Route Bangou-Bassiknou	329 806 903,48
Route Kiffa-Kankossa	326 183 325,00
Route Aoueivia Keur-Macène	325 496 543,00
Equipeement du pavillon présidentiel de l'Aéroport IOTN	233 643 157,00
Divers contrôles et surveillances de travaux	149 616 400,00
Réhabilitation route Kiffa - Tintane	134 901 339,00
Contournement Boutilimitt	92 705 112,00
Bâtiments d'extension de l'Aéroport Nouadhibou	90 106 075,00

Pont Kamour	65 946 088,00
Route Koundel-Maghama	49 520 000,00
Cellule Aéroport IOT de Nouakchott	25 321 300,00
PAIST	25 000 000,00
Etude échangeur carrefour Madrid	23 137 547,00
Total général	38 697 766 593,12

Globalement la fonction transport a coûté 35,8 milliards en matière de transport terrestre et 2,9 milliards en termes de transport aérien.

4.1.2 Fonction Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

Les aménagements hydro-agricoles surtout le creusement de canaux d'irrigation à partir d'Aftout Sahli ont constitué le gros des dépenses de cette fonction (voir Tableau T4.1.2)

Tableau T4.1.2 : Dépenses d'investissement d'Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

Code	Libellé	Montant/UM
704023	Hydraulique rurale, irrigation	4 929 160 957,93
704024	Agriculture	775 885 565,69
704025	Pêche	1 661 628 824,97
704026	Élevage	576 164 717,16
	Total	7 942 840 065,75

Ensuite intervient la pêche et surtout la surveillance maritime.

Le reste des paiements concerne quelques autres actions importantes dans les domaines agricoles et d'élevage dont est cité à titre d'exemple l'achat d'intrants agricoles et l'appui aux oasis.

Le tableau T4.1.2 permet d'avoir un aperçu global des dépenses d'investissement dans le secteur agro-sylvo-pastoral et de pêche.

4.1.3 Combustibles et Energie

Cette fonction a coûté 3,25 milliards représentant essentiellement constitués de transferts à la SOMELEC (3 milliards) destinés au financement des travaux effectués par cette société dans le cadre de son contrat programme avec le Gouvernement. Le reste étant constitué de projets mineurs d'électrification d'axes routiers confiés à l'APAUS (Moudjéria-Nbeika, Achram-Djonaba) ou d'installation de centrales électriques (Tendagmadek).

4.1.4 Industries extractives et manufacturières, construction

La construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs sur toute l'étendue du territoire nationale a coûté 1,704 milliards auxquels s'ajoutent 0,477 milliards de travaux publics (parking à la présidence, pavage etc.).

La gouvernance du secteur extractif a bénéficié d'investissements à hauteur 0,277 milliards et le contrôle des travaux de l'installation de l'usine de lait de Néma a coûté 0,099 milliards d'Ouguiyas.

Tableau T4.1.4 : Dépenses d'investissement d'industries extractives et manufacturières, construction

Code	Libellé	Montant/UM
704041	Industries extractives de ressources minérales	277 173 020,00
704042	Industries de transformation	99 515 000,00
704044	Bâtiment	1 704 592 727,10
704045	Travaux publics	477 472 549,00
Total		2 558 753 296,10

4.1.5 Autres branches d'activité

Dans ce cadre il y' a eu pour un montant de 2,557 milliards la construction de marchés (Sebkha), des transferts à APAUS et à PNIDDLE (1,3 milliards d'ouguiya pour ce dernier projet).

4.2 Services généraux des administrations publiques

Cette fonction principale concerne les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'Etat.

Le tableau T4.2 étale les différentes fonctions constitutives de cette fonction principales et les montants dépensés correspondant

Tableau T4.2 : Fonctions des services généraux des administrations publiques

Code	Libellé	Montant/UM
70101	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	2 402 426 999,00
70102	Aide économique extérieure	333 277 771,00
70103	Services généraux	2 615 463 258,48
70106	Services généraux des administrations publiques, n.c.a.2	656 251 920,00
Total		6 007 419 948,48

Pour ce qui est du fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères il s'est agit de dépenses d'équipements qui ont été effectuées dans le cadre de la préparation de l'accueil du sommet de la Ligue Arabe, de l'acquisition de certains équipements pour les ambassades.

La seconde rubrique a concerné pour l'essentiel la consolidation d'infrastructures douanières (bureau de douane de Rosso), l'acquisition d'équipements informatiques dans le cadre du renforcement de capacités des administrations fiscales et de gouvernance économique.

Les services généraux incluent entre autres les notifications d'équipement FRD du premier semestre aux collectivités locales à hauteur de 1,755 milliards d'Ouguiyas.

La fonction « Services généraux des administrations publiques, n.c.a.2 » concerne pour l'essentiel des actions de renforcement de capacités surtout dans le cadre de l'amélioration de l'indicateur doing business (Guichet Unique) et de l'appui à l'ANRPTS à hauteur de 0,45 milliards d'Ouguiyas.

4.3 Enseignement

**Tableau T4.3 : Ventilation des dépenses
« Enseignement »**

Code	Libellé	Montant/UM
70901	Enseignements préélémentaire et primaire	170 244 325,00
70902	Enseignement secondaire	184 811 403,22
70904	Enseignement supérieur	65 977 073,00
70906	Services annexes à l'enseignement	87 956 295,00
70907	Recherche et Développement dans le domaine de l'enseignement	2 217 396 447,00
70908	Enseignement, n.c.a.	350 000 000,00
Total		3 076 385 543,22

L'effort d'investissement en matière d'éducation a atteint 3,076 milliards d'Ouguiyas dont 2 milliards ont concerné le PROGRAMME D'ACCES ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION (PAAQE).

4.4 La Protection sociale

Les 2,46 milliards de la protection sociales ont pour l'essentiel servi à appuyer le Programme de Lutte contre la Pauvreté et les Séquelles d'Esclavage pour 1,787 milliards et quelques autres actions au bénéfice de l'enfant, la condition féminine et la famille.

4.5 Loisir Culture et culte

Bien que ce domaine soit souvent peu favorisé par les arbitrages budgétaires, l'effort qui y est consenti en matière d'investissement a été relativement important.

Cet effort se décline conformément au tableau T4.5 ci-après.

**Tableau T4.5 : Ventilation des dépenses « Loisir
culture et culte »**

Code	Libellé	Montant/UM
70802	Services culturels	34 987 165,00
70803	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition	621 754 335,00
70804	Culte et autres services communautaires	58 483 817,00
70805	Recherche et Développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte	1 416 664 660,00
70806	Loisirs, culture et culte, n.c.a.	93 588 040,00
Total		2 225 478 017,00

Il est rappelé que le secteur de la culture jeunesse et sport dispose d'un compte d'affectation spéciale depuis 2010 où un montant important de près de 7 milliards d'Ouguiya s'est déjà accumulé au fil des années. Ce montant sera dépensé en fonction d'un plan d'action sur plusieurs années, arbitré par un comité interministériel.

L'essentiel des efforts consentis dans ce cadre, l'ont été dans le cadre du renforcement de la compétitivité du pays dans le domaine du sport et surtout le Football, étant le sport le plus populaire au niveau mondial.

4.6 Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires dont le dépouillement des dépenses d'investissement aux trois premiers trimestres de 2016 se reflète au tableau T4.6.

**Tableau T4.6 : Dépenses d'investissement du
secteur de la santé**

Code	Libellé	Montant/UM
70701	Produits, appareils et matériels médicaux	83 562 000,00
70702	Services ambulatoires et hospitaliers	1 609 049 960,80
70704	Services de santé publique	227 865 653,00
70705	Recherche et Développement dans le domaine de la santé	129 167 100,00
70706	Santé, n.c.a.	59 820 000,00
Total		2 109 464 713,80

Il ressort de ce tableau que les efforts sur les services hospitaliers et ambulatoires restent toujours à juste titre un axe important de la politique du Gouvernement.

4.7 Logement et équipement collectifs

Les dépenses de ce poste de 2,11 milliards concernent intégralement l'alimentation en eau potable.

4.8 Protection de l'environnement

Tableau T4.8 : Dépenses de la protection de l'Environnement

Code	Libellé	Montant/UM
70502	Gestion des eaux usées	280 968 216,40
70504	Préservation de la biodiversité et protection de la nature	402 232 847,00
70506	Protection de l'environnement, n.c.a.	79 941 381,60
Total		763 142 445,00

La préservation de la biodiversité à travers les parcs du Banc d'Arguin et de Diawling continue de peser dans l'effort fourni en matière de protection de l'environnement compte tenu de leur importance et de leur sensibilité (0,402 milliards), sachant par ailleurs que ces deux parcs drainent aussi des financements extérieurs relativement importants.

La gestion des eaux usées et notamment l'assainissement on ne peut plus impératif de la ville de Nouakchott gagne de plus en plus d'importance et est sensée sensiblement augmenter dans l'avenir.

La modestie des montants dépensés pour ce secteur, malgré sa sensibilité, émane de la multitude d'appuis extérieurs dont il fait l'objet ainsi que de l'existence du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) alimenté par les amendes des contreventions environnementales constatées, et dont les dépenses n'ont pas été prises en compte dans l'analyse ici faite.

4.9 Ordre et sécurité publique

Tableau T4.9 : Dépenses en capital de l'Ordre et de la sécurité publique

Code	Libellé	Montant/UM
70301	Services de police	152 987 319,00
70302	Services de protection civile	189 375 699,00
70303	Tribunaux	74 451 276,00
70304	Administration pénitentiaire	133 380 878,00
703071	Ordre et sécurité n.c.a.	157 120 000,00
Total		707 315 172,00

Les services de la protection civile ont absorbé la plus grande part des investissements dans ce cadre. Les services de polices ont bénéficié d'investissement pour la réhabilitation et l'adaptation des commissariats. L'effort au niveau de l'administration pénitentiaire constatée ces dernières années continue, bien qu'après la construction de certaines prisons comme celle d'Aleg cet effort a sensiblement diminué.

4.10 Conclusion de l'aperçu sur les dépenses d'investissement

C'était là un résumé des différentes dépenses d'investissement effectuées aux trois premiers trimestres de 2016. Il est rappelé que les montants cités ne correspondent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont la hauteur correspond aux travaux réalisés quelques fois durant la période objet du présent rapport et parfois durant une période antérieure.

Cette radioscopie permet cependant de se faire une idée des efforts importants consentis par le Gouvernement dans la construction du développement et en particulier dans la mise sur pieds de l'infrastructure indispensable à cette construction.

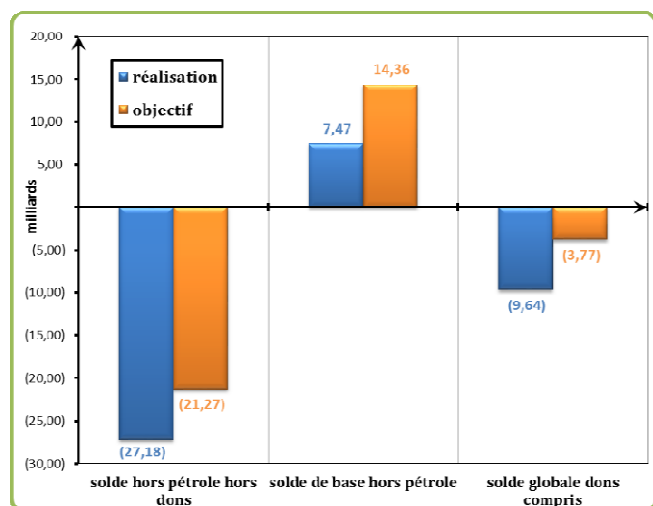
Il permet aussi de mettre en exergue l'effort titanesque mis en œuvre pour permettre l'organisation du premier sommet de la Ligue Arabe organisé par notre pays dans des conditions finalement jugées excellentes.

5. Soldes

Le solde de base hors pétrole, qui représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières) et les dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure, et les investissements financés par l'extérieur), a enregistré un excédent de 7,47 Mds d'UM, alors que les prévisions de ce solde sont de 14,36 Mds d'UM.

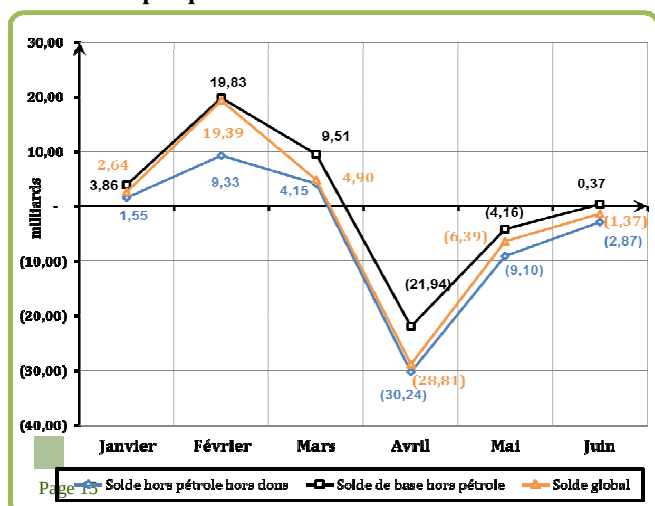
Quant au solde hors pétrole et hors dons, résultant de la différence entre les recettes totales (hors dons et recettes pétrolières) et les dépenses totales, il a enregistré un déficit de -27,18 Mds (pour une programmation de -21,27 Mds d'UM).

Graphique 11: Comportement des soldes



Le solde global qui représente le solde le plus significatif et qui reflète au mieux l'état actuel de l'évolution de l'économie du pays est déficitaire de 9,64 Mds d'UM pour une prévision négative de 3,77 Mds d'UM.

Graphique 12: Evolution mensuelle des soldes



Le graphique 12 montre que le déficit du solde global de mois d'Avril était relativement important, mais il qu'il a été en partie compensé par les bonnes performances des autres mois en particulier le mois de février.

6. Financement

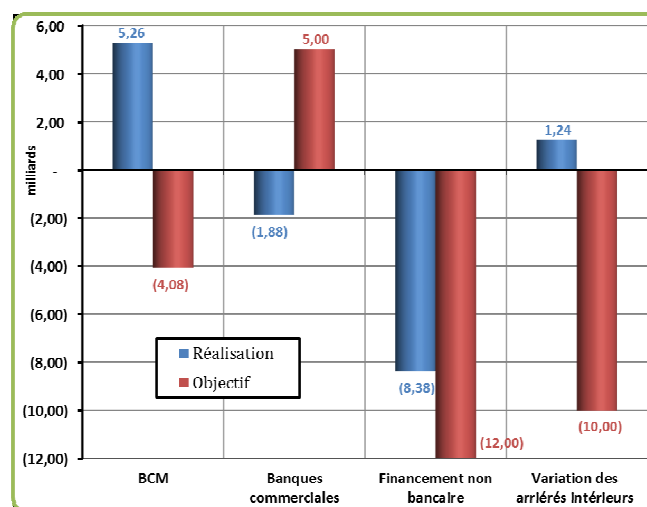
Les données extraites du TOFE du 1^{er} semestre de 2016 montrent que les sources de financement les plus importantes du budget de l'Etat ont été les recettes, qui ont été pour l'essentiel seules responsables de la légère amélioration du niveau du compte unique du Trésor à la BCM, avec une exécution normale des dépenses.

6.1. Financement intérieur

Les dépôts du Trésor à la Banque Centrale, en passant à 8,7 milliards d'Ouguiya, n'ont que raisonnablement diminué sur la période en dépit du haut niveau de dépenses engendré par le sommet et l'insuffisance de la liquidité sur le marché monétaire ; insuffisance qui par ailleurs justifie la chute de 11,7 milliards du stock des bons du Trésor, qui est passé de 66,77 milliards au 31 décembre 2015 à 55,09 milliards au 30 juin 2016.

Le solde du compte unique du Trésor était de 8,7 Milliards au 30 juin 2016, contre 19,94 milliards au 31/12/2015 et 25,27 milliards au 30/06/2015.

Graphique 13: Comportement du financement intérieur

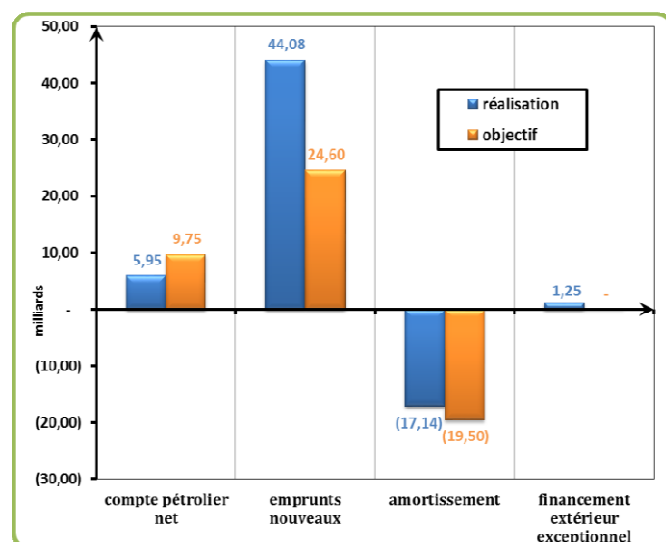


6.2. Financement extérieur

Le montant de (5,95) Mds d'UM, correspond à un déficit enregistré au cours de ce semestre sur le compte pétrolier offshore qui résulte de la différence entre les recettes pétrolières de la période (6,4 Mds) et le retrait effectué sur ce compte de 12,35 Mds d'UM pour un plafond de retrait autorisé par la loi de finances de 19,5 Milliards. Ce déficit s'explique amplement par l'effet conjugué de la chute très marquée du prix du pétrole et de la dégradation lente mais continue de la production du forage de Chinguitty.

Le solde du Fonds national des revenus des hydrocarbures au 30 juin 2016 était de 59,95 millions d'USD ce qui représente une diminution de 16,6 millions d'USD par rapport au solde au 31/12/2015.

Graphique 14: Comportement du financement extérieur



On déduit du graphique 15 que la première source de financement extérieur durant le premier semestre est le poste des emprunts nouveaux à hauteur de 44,08 Mds, suivi par la contribution du compte pétrolier (5,95 Mds d'UM).

Les amortissements de la dette extérieure ont atteint 17,14 Mds sur des prévisions pas très éloignées de 19,5 Mds.

7. Classification fonctionnelle

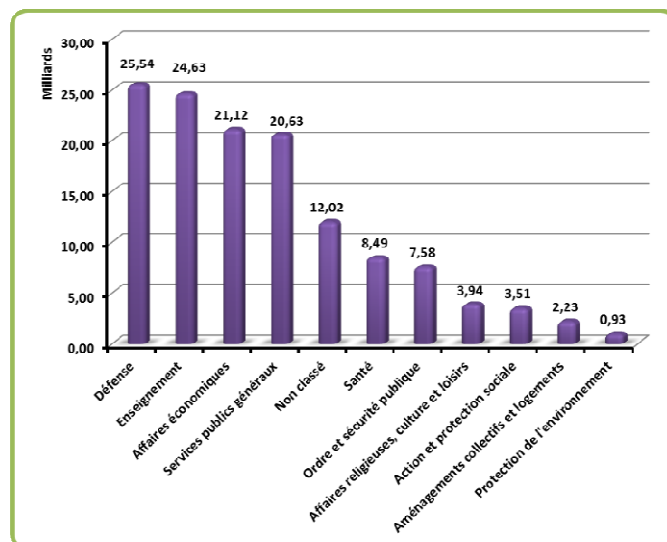
7.1. Classification Générale

Cette classification se fait conformément à un modèle normalisé qui permet de suivre les flux des dépenses budgétaires des pays drainés dans les secteurs de l'économie et de comparer ces flux entre les pays.

L'analyse fonctionnelle effectuée ici concerne l'ensemble des dépenses.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur, et inclut les amortissements de la dette extérieure qui sont en bas de ligne du TOFE. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

Graphique 15: Résultat pour les principales fonctions de la classification fonctionnelle



Le graphique 16 présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Il montre que la *Défense* représente (19,55%) du total des dépenses, suivie par *l'enseignement* avec (18,86%), les *Affaires économiques* et les *Services publics généraux* qui viennent en troisième et quatrième position avec respectivement (16,17%) et (15,79%).

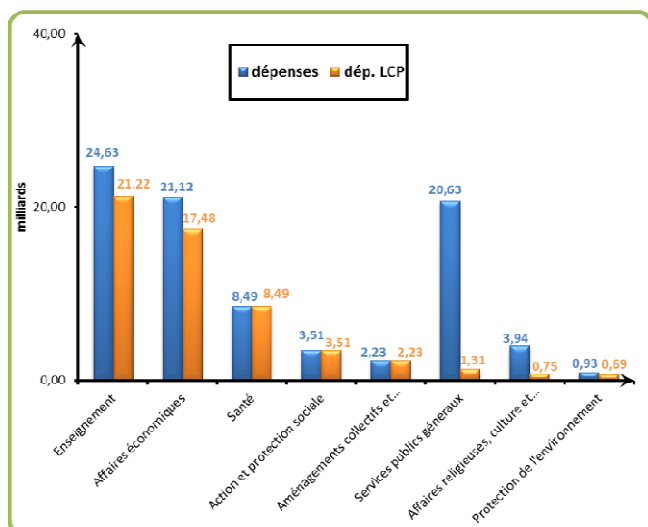
Puis interviennent *la Santé*, *l'ordre et sécurité publique* et les *Affaires religieuses, la culture et les loisirs* avec respectivement (6,50%), (5,81%) et (3,02%).

Les fonctions principales « *Action et protection sociale* », « *Aménagements collectifs et logements* » et « *Protection de l'environnement* » sont respectivement à un niveau très faible de 2,68%, 1,70% et 0,72%.

7.2. Dépenses de la lutte contre la pauvreté

Certaines sous-fonctions de la nomenclature fonctionnelle sont identifiées conventionnellement comme servant directement à la lutte contre la pauvreté.

Graphique 16: Exécution des dépenses de lutte de la pauvreté



Le graphique 17 montre ainsi que les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent 42,62 % des dépenses totales, pour un montant de 55,67 Mds d'UM.

Les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent presque la totalité des postes « *Action et protection sociale* », « *Santé* » et « *Aménagements collectifs et logements* » constituent aussi une part importante des postes : « *Enseignement* » et « *Affaires économiques* », tandis qu'elles ne représentent qu'une très faible part des autres postes.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1ier semestre 2016

Tableau des opérations financières de l'Etat (Recettes)	jan-juin	TOFE 2015	janv.-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	jan - juin	TOFE S1	S1	LFI 2016
	يناير - يونيو	ج ع م د 2015	يناير 2016	فبراير 2016	مارس 2016	أبريل 2016	مايو 2016	يونيو 2016	يناير - يونيو 2016	ج ع م د نصف 2016 1	نصف 1	قانون المالية 2016
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	225,17	460,21	24,53	41,70	38,13	34,83	39,31	48,27	226,76	226,76	211,17	451,89
Revenus non pétroliers et dons	217,23	447,00	23,48	39,71	37,93	33,86	38,62	46,77	220,36	220,36	200,45	432,39
Revenus non pétroliers hors dons	195,40	418,70	23,44	31,64	37,38	33,40	36,60	46,77	209,22	209,22	193,67	418,85
Recettes fiscales (hors pétrole)	139,76	269,60	20,09	18,27	29,21	28,95	21,25	31,82	149,60	149,60	155,71	310,30
Taxes sur les revenus et profits	57,69	95,23	8,69	4,31	14,38	13,04	6,50	13,86	60,79	60,79	57,45	91,38
BIC et BNC	27,61	34,78	3,66	0,56	6,36	9,53	2,74	6,56	29,39	29,39	29,86	33,18
Impôt minimum forfaitaire douanes	6,82	14,05	0,79	1,12	1,28	0,86	1,05	1,15	6,25	6,25	6,04	15,09
Crédit d'Impôts IMF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ITS	19,58	39,05	3,13	2,37	2,96	2,28	2,39	5,46	18,59	18,59	18,10	36,20
Etat	0,45	1,01	0,06	0,06	0,09	0,08	0,07	0,06	0,42	0,42	-	-
Autres	19,13	38,04	3,06	2,31	2,87	2,20	2,33	5,39	18,16	18,16	-	-
IRCM	1,60	4,19	0,85	0,07	0,32	0,06	0,00	0,06	1,36	1,36	1,50	3,00
IGR	-	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-	-
Régime Simplifié d'Imposition (RSI)	2,08	3,17	0,27	0,19	3,47	0,30	0,32	0,64	5,20	5,20	1,95	3,91
Taxes sur les biens et services	58,24	130,85	10,02	10,38	12,19	12,37	12,68	14,95	72,58	72,58	69,24	153,16
TVA intérieure	18,41	44,53	3,72	2,34	2,51	4,08	3,74	5,26	21,65	21,65	21,23	42,46
TVA sur les importations	28,38	59,57	3,88	5,09	6,22	4,78	5,64	5,65	31,25	31,25	30,79	73,31
dont TVA SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe unique SNIM et TPS	5,10	7,45	0,48	0,39	0,36	1,55	0,36	1,05	4,19	4,19	5,22	10,44
Taxe sur les produits pétroliers	1,02	5,81	0,70	1,00	1,31	0,52	1,07	1,15	5,75	5,75	5,27	13,17
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	4,65	10,45	0,87	1,25	1,50	1,12	1,61	1,57	7,92	7,92	4,12	10,30
Autres taxes (assurances, véhicules, aeroport)	0,68	3,04	0,36	0,31	0,30	0,32	0,27	0,27	1,82	1,82	2,61	3,49
Taxes sur le commerce international	16,84	38,84	2,96	4,13	4,77	3,41	3,83	4,54	23,64	23,64	19,58	46,89
Importations	14,18	33,29	2,61	3,69	4,25	2,97	3,38	4,07	20,97	20,97	17,36	41,34
Taxes statistique	2,66	5,55	0,35	0,44	0,52	0,45	0,45	0,47	2,67	2,67	2,22	5,55
Autres recettes fiscales	8,71	9,26	1,04	1,66	0,84	0,97	3,01	5,38	11,23	11,23	9,44	18,87
Droits de timbres	1,48	4,65	0,20	0,23	0,51	0,47	0,75	0,87	3,02	3,02	-	-
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	1,55	3,40	0,35	0,33	0,15	0,23	0,21	1,47	2,75	2,75	-	-
Recouvrement sur les années précédentes+RNV	5,68	1,21	0,49	1,11	1,51	0,28	2,05	3,04	5,46	5,46	-	-
Reste à recouvrer de droits de douane (perception du Port)	-	1,72	2,62	2,22	1,28	0,85	4,76	6,90	18,63	18,63	-	-
Recettes non fiscales	55,64	149,10	3,34	13,37	8,17	4,45	15,35	14,94	59,62	59,62	37,97	108,55
Recettes de la pêche	8,97	44,11	1,32	2,59	4,14	2,39	2,48	3,30	16,22	16,22	14,71	56,55
Union Européenne bud.	-	19,88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20,35
Compensation financière	-	19,88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20,35
Armateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droit territorial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Redevances pelagique	8,05	20,56	0,88	2,14	3,69	1,95	2,03	2,25	12,94	12,94	11,00	28,20
Taxes (les bateaux affrétés par les nationaux)	-	-	0,08	0,25	0,29	0,30	0,22	0,10	1,25	1,25	-	-
Licences (les étrangers)	8,05	20,56	0,79	1,88	3,40	1,65	1,81	2,15	11,69	11,69	11,00	28,20
Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)	0,54	3,11	0,42	0,42	0,42	0,42	0,42	0,93	3,03	3,03	2,54	6,50
Amendes	0,38	0,56	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02	0,12	0,24	0,24	1,18	1,50
Recettes minières	2,34	6,09	0,40	1,75	0,42	0,39	0,40	0,37	3,72	3,72	3,19	10,50
Recettes cadastrales	0,01	0,23	0,04	0,14	0,05	0,04	0,02	0,02	0,03	0,03	-	-
Recettes d'exploitation	1,86	5,34	0,35	1,88	0,36	0,35	0,38	0,35	3,66	3,66	-	-
Autres recettes minières	0,47	0,52	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,03	0,03	-	-
Dividendes et redevances des entreprises publiques	4,26	14,21	-	-	-	-	-	7,81	7,81	7,81	3,19	10,50
SNIM	-	0,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BCM	0,06	3,06	-	-	-	-	-	1,20	1,20	1,20	0,04	2,00
Mauritel	4,00	8,87	-	-	-	-	-	6,61	6,61	6,61	3,01	7,00
Panpa+portndb	0,20	2,20	-	-	-	-	-	-	-	-	0,14	1,50
Dette retrocedee et recouvrements	-	1,21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOMELEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOGEM	-	1,21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'exploration miniers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes spéciaux	25,33	47,30	0,58	8,47	0,38	0,24	11,40	0,99	22,07	22,07	9,77	18,10
Secteur pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAS hors pétrole	25,33	47,30	0,58	8,47	0,38	0,24	11,40	0,99	22,07	22,07	-	-
dont Crédit d'Impôts (si pas ventilé)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont FAID	18,60	43,81	0,44	8,05	0,13	0,00	11,18	0,65	20,45	20,45	-	-
Recettes en capital	0,40	3,72	0,07	0,13	1,06	0,05	0,05	0,05	1,40	1,40	0,30	3,00
Ventes de terrain	0,02	3,01	0,02	0,06	0,99	0,02	0,02	0,02	1,13	1,13	-	2,50
Hors ventes de terrain	0,38	0,71	0,05	0,07	0,07	0,03	0,03	0,03	0,27	0,27	-	-
Autres	14,35	32,46	0,97	0,43	2,17	1,38	1,02	2,42	8,40	8,40	7,60	15,50

Tableau des opérations financières de l'Etat (Recettes)	jan-juin	TOFE 2015	janv.-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	jan - juin	TOFE S1	S1	LFI 2016
Dons	21,82	28,30	0,04	8,07	0,55	0,46	2,03	-	11,14	11,14	6,77	13,55
Projets	5,46	7,79	0,04	8,07	0,55	0,46	0,15	-	9,26	9,26	4,90	9,80
Aide budgétaire	16,36	20,51	-	-	-	-	1,88	-	1,88	1,88	1,87	3,75
Dont: assistance PPTE			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Autres dons	0,36	0,63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dons bilatéraux_ appui budgétaire	16,00	19,88	-	-	-	-	1,88	-	1,88	1,88	-	-
Tableau des opérations financières de l'Etat (dépendances, soldes et recettes pétrolières)	0		-	-	-	-	-	-	-		-	-
Dépenses et prêts nets	245,78	513,69	21,89	22,31	33,23	63,64	45,70	49,64	236,40	236,40	214,94	475,59
Dépenses courantes	140,23	290,88	17,02	11,47	22,90	39,21	17,61	30,11	138,33	138,33	133,21	292,24
Salaires et traitements	60,43	119,35	9,30	8,11	13,73	9,78	13,31	10,19	64,42	64,42	60,95	121,89
Biens et services	22,92	62,35	0,00	0,00	7,19	10,92	5,00	3,27	26,37	26,37	19,20	61,93
Dont: processus électoral	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-
dont: sur financement extérieur	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-
Transferts courants	26,77	67,79	-	-	1,55	7,16	6,56	3,50	18,78	18,78	30,86	61,73
Intérêts sur la dette publique	8,16	17,80	0,57	0,70	2,20	1,80	0,84	2,02	8,12	8,12	8,13	16,26
Extérieurs	5,81	12,66	0,31	0,50	1,38	1,68	0,71	1,84	6,41	6,41	6,13	12,26
Intérieurs	2,35	5,13	0,26	0,20	0,81	0,12	0,13	0,18	1,71	1,71	2,00	4,00
Comptes spéciaux	1,36	3,19	-	0,01	0,17	0,00	0,16	1,13	1,48	1,48	9,72	18,00
dont crédit d'impôts	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-
dont FAID (avant 2015)	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-
Dépenses d'équipement et prêts nets	103,17	219,88	3,06	11,03	10,52	22,61	28,28	17,66	93,16	93,16	81,69	183,25
Investissement financés par extérieur***	49,87	78,17	2,01	10,00	3,97	6,62	4,24	1,40	28,24	28,24	29,50	59,00
Investissement financés par intérieur (dont dépenses FAID)	53,30	141,70	1,05	1,03	6,54	15,99	24,04	16,25	64,92	64,92	52,19	124,25
dont Crédit d'Impôts	7,40	18,17	1,05	1,03	1,09	0,48	0,34	1,92	5,91	5,91	-	-
Restructurations et prêts nets	2,38	2,93	1,81	0,19	0,19	1,81	0,19	1,87	4,92	4,92	0,05	0,10
Réserves communes	7,30	11,92	0,00	0,00	2,24	0,95	2,15	2,24	7,57	7,57	4,35	12,43
Avances (dépenses payées avant ordonnancement)	13,30	8,48	7,16	2,66	4,17	8,60	10,41	7,77	11,60	11,60	-	-
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	- 50,38	- 94,98	1,55	9,33	4,15	30,24	9,10	2,87	27,18	27,18	21,27	56,74
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	- 28,56	- 66,69	1,59	17,40	4,70	29,78	7,08	2,87	16,04	16,04	14,50	43,20
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Solde de base hors pétrole (déficit -)	5,30	4,15	3,86	19,83	9,51	21,94	4,16	0,37	7,47	7,47	14,36	14,52
Solde de base en % PIB	0,33%		-	-	-	-	-	-	-		-	-
Recettes pétrolières (net)	7,94	13,21	1,05	1,99	0,20	0,97	0,69	1,51	6,40	6,40	10,73	19,50
Recettes fiscales	0,67	1,65	0,07	0,35	0,11	0,18	0,15	0,11	0,97	0,97	-	-
BIC	0,16	0,43	-	0,19	-	0,09	0,06	0,06	0,40	0,40	-	-
ITS	0,51	1,22	0,07	0,16	0,11	0,09	0,09	0,05	0,57	0,57	-	-
Autres	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-
Recettes non fiscales	7,27	11,55	0,98	1,64	0,09	0,78	0,54	1,40	5,43	5,43	-	-
Bonus/Redevances	0,11	0,91	0,11	-	-	0,73	-	-	0,85	0,85	-	-
Revenu du capital	0,02	0,06	0,02	0,00	0,02	0,01	0,01	-	0,06	0,06	-	-
Profit oil	4,54	7,42	0,65	-	-	-	-	-	0,65	0,65	-	-
Autres	2,60	3,16	0,20	1,64	0,07	0,04	0,53	1,40	3,88	3,88	-	-
Paielements (financement du budget)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Solde global; dons non compris (déficit -)	- 42,44	- 81,78	2,59	11,32	4,35	29,27	8,42	1,37	20,78	20,78	10,54	37,24
Solde global; dons compris (déficit -)	- 20,62	- 53,48	2,64	19,39	4,90	28,81	6,39	1,37	9,64	9,64	3,77	23,70

RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

Premier semestre 2016

Tableau des opérations financières de l'Etat (Financement)	jan-juin	TOFE 2015	janv.-16	févr.-16	mars-16	avr.-16	mai-16	juin-16	jan - juin	TOFE S1	S1	LFI 2016
Financement	20,62	53,48	- 2,64	- 19,39	- 4,90	28,81	6,39	1,37	9,64	9,64	3,77	23,70
Financement intérieur	- 19,37	3,63	6,05	- 24,16	- 23,19	24,68	9,14	- 7,78	- 15,25	15,25	11,08	13,49
Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)	- 18,72	0,39	0,35	- 24,54	- 22,87	28,35	3,95	- 6,12	- 20,88	20,88	11,08	13,49
Financement bancaire	- 20,58	18,67	17,07	- 9,30	- 22,77	23,86	0,90	- 0,77	9,00	9,00	0,92	16,98
BCM	- 1,06	4,45	8,40	- 4,76	- 19,92	23,70	2,86	0,60	10,88	10,88	4,08	-
(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rap)	- 0,41	8,46	2,70	- 5,13	- 19,60	27,36	- 2,33	2,26	5,26	5,26	4,08	-
Compte courant	- 0,82	4,51	8,77	- 4,62	- 20,24	23,55	3,00	0,79	11,24	11,24	4,08	-
Compte courant y compris rapprochement	- 0,17	8,52	3,06	- 4,99	- 19,92	27,21	- 2,19	2,44	5,62	5,62	4,08	-
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du m	- 2,07	4,01	5,70	0,38	- 0,32	- 3,67	5,19	- 1,66	5,62	5,62	-	-
Comptes divisionnaires			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Allègements	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-
CAS			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Autres			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Encaisses	- 0,24	0,06	0,36	- 0,14	0,32	0,15	- 0,14	- 0,19	- 0,36	0,36	-	-
Banques commerciales	- 19,52	23,12	8,67	- 4,55	- 2,85	0,17	- 1,96	- 1,36	- 1,88	1,88	5,00	16,98
(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banqu	- 19,52	23,12	8,67	- 4,55	- 2,85	0,17	- 1,96	- 1,36	- 1,88	1,88	5,00	16,98
Financement par bons du Trésor	- 22,40	21,50	7,80	- 5,40	- 2,40	0,70	- 2,20	- 0,40	- 3,30	3,30	5,00	16,98
Obligations cautionnées (traites)	1,18	2,50	1,54	1,15	0,25	0,73	- 0,07	- 1,29	1,80	1,80	-	-
Variationn CCP dans les banques			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Variation comptes de liaison comptables de l'intérieur du	- 1,70	0,88	0,67	- 0,29	- 0,19	0,14	0,31	0,33	- 0,39	0,39	-	-
(3) Financement non-bancaire	7,82	8,87	0,46	- 2,55	1,01	- 3,60	- 1,60	- 2,10	- 8,38	8,38	12,00	20,00
(4) Variation des arriérés intérieurs	0,70	1,32	0,17	- 0,70	1,05	0,23	0,89	- 0,06	1,24	1,24	10,00	1,51
Apurement			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Accumulation	0,70	1,32	0,17	- 0,70	1,05	0,23	0,89	- 0,06	1,24	1,24	-	-
Instances du Trésor	0,70	1,32	0,17	- 0,70	1,05	0,23	0,89	- 0,06	1,24	1,24	-	-
Apurement			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Accumulation	0,70	1,32	0,17	- 0,70	1,05	0,23	0,89	- 0,06	1,24	1,24	-	-
Dettes croisées et autres engagements de l'Etat			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Apurement			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Accumulation (report 2010)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
(5) Variations des mouvements sur comptes de dépôts et co	- 7,31	7,50	11,31	- 11,61	- 2,47	4,19	8,95	- 4,85	- 17,11	17,11	10,00	15,00
(6) Autres (amort créance bcm)+ DTS			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Prêt OPEP + Privatisations et autres			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Tirage DTS (oct+nov)+ 1/2 prêt FMA (dec)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Amortissement (BTF) (op.spec. Nov.)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Financement extérieur	44,94	57,19	- 2,64	5,50	17,76	- 0,01	2,84	9,63	33,07	33,07	14,85	10,20
Compte pétrolier (net)	5,09	4,84	- 1,05	- 1,99	- 0,20	- 0,97	- 0,69	10,84	5,95	5,95	9,75	-
Recettes pétrolières	- 7,94	13,21	- 1,05	- 1,99	- 0,20	- 0,97	- 0,69	- 1,51	- 6,40	6,40	9,75	19,50
Contribution du compte pétrolier	13,03	18,05	-	-	-	-	-	12,35	12,35	12,35	19,50	19,50
Autres (net)	39,85	52,35	- 1,60	7,49	17,95	0,96	3,53	- 1,21	27,12	27,12	5,10	10,20
Emprunts extérieurs (net)	37,60	48,40	- 1,57	8,20	17,65	2,89	2,19	- 2,42	26,95	26,95	5,10	10,20
Emprunts nouveaux	51,06	77,04	1,96	9,08	21,39	6,16	4,09	1,40	44,08	44,08	24,60	49,20
Amortissement	- 13,46	28,64	3,53	- 0,88	- 3,74	- 3,27	- 1,90	- 3,82	- 17,14	17,14	19,50	39,00
Financement extérieur exceptionnel	1,21	2,62	0,08	0,30	0,11	0,31	0,18	0,28	1,25	1,25	-	-
Variation comptes de liaison comptables des chancelleries	- 1,04	1,33	0,10	- 1,01	0,20	- 2,24	1,16	0,92	- 1,08	1,08	-	-
Erreurs et omissions (besoin de financement)	- 5,60	4,09	0,34	- 0,35	0,21	0,47	- 0,40	- 2,14	- 2,55	2,55	0,00	0,01
Erreurs et omissions (hors impact fin ext et remb dette)			-	-	-	-	-	-	-		-	-
Crédit net des autorités monétaires à l'Etat (Variation)			5,83	- 2,18	- 19,78	23,56	155	155			-	-
Solde du compte unique du Trésor (CCT consolidé)			11,18	15,79	36,03	12,49	9,49	8,70			-	-
Solde du compte courant du Trésor (CCT)			11,18	15,79	36,03	12,49	9,49	8,70			-	-
Solde du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (en millions USD)			79,65	85,42	85,98	88,74	90,69	59,95			-	-
Solde du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (en milliards d'UM)			27,03	29,31	30,01	31,08	31,83	21,17			-	-
Crédit net des banques commerciales à l'Etat			66,24	59,42	57,55	53,59	49,49	46,00			-	-
Créances (Encours bt (-) obligations cautionnées)			66,24	59,42	57,55	53,59	49,49	46,00			-	-
Dépôts (CCP)											-	-
Encours des bons du Trésor (BT)			75,03	67,08	65,69	61,39	57,59	55,09			-	-
Bancaire			23,90	18,50	16,10	15,40	13,20	12,80			-	-
Non bancaire			51,13	48,58	49,59	45,99	44,39	42,29			-	-
Obligations cautionnées (OC)			8,79	7,66	8,14	7,80	8,10	9,09			-	-
**Données en milliards d'Ouguiya sauf indication contraire											-	-
Taux UM/USD			339,33	343,14	348,98	350,25	351,00	353,13			-	-

Annexe 2 : Classification fonctionnelle

Nomenclature Fonctionnelle			Désignation	Montant payé
1	1	1	01011 - Organes législatifs au niveau national	1 787 466 000,00
1	1	2	01012 - Institutions républicaines	323 541 067,00
1	1	3	01013 - organes exécutifs au niveau national	1 639 640 796,00
1	1	4	01014 - Organes de contrôle	1 936 797 781,00
1	1	5	01015 - Affaires étrangères	358 086 036,00
1	2	1	01021 - Services généraux des affaires financières et budgétaires	7 742 251 279,66
1	2	2	01022 - Services chargés de la conception et de la coordination des politiques	422 226 773,00
1	2	3	01023 - Services fiscaux	2 105 094 865,00
1	2	5	01025 - Services chargés du contrôle de la gestion budgétaire	160 041 740,00
1	2	6	01026 - Services de la trésorerie et de la comptabilité de l'Etat	412 845 637,00
1	2	7	01027 - Services chargés de la coordination des programmes économiques et sectoriels	926 205 343,00
1	3	2	01032 - Services généraux de l'administration du développement	546 953 789,00
1	3	4	01034 - Services généraux chargés de la décentralisation	339 718 086,00
1	3	5	01035 - Services de la planification générale et services statistiques généraux	221 169 227,00
1	3	6	01036 - Autres services généraux (archives, parc automobile, gestion du parc immobilier)	146 822 275,00
1	4	1	01041 - Recherche fondamentale	556 757 121,00
1	6	1	01061 - Services publics généraux non classés ailleurs (élections, listes électorales, administration des ONGç)	100 000 000,00
1	6	2	01062 - Services publics concernant l'état-civil	773 100 000,00
1	6	3	01063 - Renforcement des capacités du secteur public	127 500 000,00
Total 1				20 626 217 815,66
2	1	1	02011 - Défense militaire	22 196 482 680,00
2	2	1	02021 - Défense civile	3 339 840 062,00
Total 2				25 536 322 742,00
3	1	0	03010 - Services généraux de sécurité publique	2 024 661 937,00
3	3	1	03031 - Services généraux de la justice	1 409 042 563,00
3	3	2	03032 - Cour suprême	327 917 745,00
3	3	4	03034 - Parquets	15 245 000,00
3	3	5	03035 - Tribunaux	0,00
3	4	1	03041 - Prisons	63 916 500,00
3	5	2	03052 - Services de protection civile	25 732 835,00
3	7	1	03071 - Ordre et sécurité n.c.a.	3 715 301 569,00
Total 3				7 581 818 149,00

Nomenclature Fonctionnelle			Désignation	Montant payé
4	1	2	04012 - Affaires générales concernant la main d'œuvre (réglementation, lutte contre la discrimination, arbitrage et médiation)	174 481 218,88
4	1	3	04013 - Programme de lutte contre le chômage	983 969 667,00
4	2	4	04024 - Agriculture	1 544 617 562,00
4	2	5	04025 - Pêche	1 207 975 470,00
4	2	6	04026 - Élevage	567 239 476,00
4	2	7	04027 - Développement irrigué	2 561 794 544,00
4	3	1	04031 - Charbon et autres combustibles minéraux solides	173 000 000,00
4	3	2	04032 - pétrole et gaz naturel	107 738 052,00
4	3	4	04034 - Electricité	953 653 359,00
4	3	5	04035 - Energies renouvelables	61 249 772,00
4	3	6	04036 - Affaires générales concernant l'énergie	100 000 000,00
4	4	1	04041 - Industries extractives de ressources minérales	202 058 000,00
4	4	2	04042 - Industries de transformation	0,00
4	4	5	04045 - Travaux publics	306 833 909,00
4	5	1	04051 - Transport routier, construction et maintenance de routes, voies urbaines et pistes rurales	10 377 130 421,71
4	5	2	04052 - Transports maritimes et fluviaux	0,00
4	5	4	04054 - Transport par voie aérienne	104 304 500,00
4	6	1	04061 - Affaires générales en matière de communication	43 014 262,00
4	6	2	04062 - Poste	191 331 500,00
4	7	2	04072 - Promotion du commerce extérieur	1 679 580,00
4	7	4	04074 - Promotion du tourisme (informations, campagne de publicité)	234 084 279,00
4	7	6	04076 - Artisanat	0,00
4	8	4	04084 - Recherche et développement concernant les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics	1 222 517 211,00
Total 4				21 118 672 783,59
5	2	1	05021 - Gestion des eaux usées	206 956 239,00
5	4	1	05041 - Protection de la biodiversité et de l'environnement (parcs naturels et réserves, protection des espèces sauvages)	684 468 770,00
5	5	1	05051 - Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	1 939 588,00
5	6	1	05061 - Protection de l'environnement n.c.a.	40 963 532,00
Total 5				934 328 129,00
6	1	1	06011 - Développement collectif	68 275 000,00
6	3	1	06031 - Approvisionnement en eau potable	2 101 320 719,00
6	6	1	06061 - Aménagements collectifs et logements n.c.a.	56 490 500,00
Total 6				2 226 086 219,00

Nomenclature Fonctionnelle			Désignation	Montant payé
7	1	1	07011 - Affaires générales concernant la santé	4 039 593 251,00
7	2	3	07023 - Appareillages médicaux et équipements	651 133 390,00
7	3	1	07031 - Services de médecine générale	147 027 680,00
7	3	4	07034 - Services paramédicaux	76 729 000,00
7	4	1	07041 - Services hospitaliers généraux	1 772 944 000,00
7	4	4	07044 - Services de maternité	123 384 966,00
7	5	1	07051 - Ecoles concernant la santé publique	208 271 000,00
7	5	3	07053 - Centre de transfusion sanguine	127 478 000,00
7	5	4	07054 - Santé et nutrition de l'enfant	1 056 378 748,00
7	5	7	07057 - Santé mentale	120 926 000,00
7	6	2	07062 - Lutte contre le VIH	15 699 431,00
7	7	1	07071 - Recherche et développement dans le domaine de la	151 568 500,00
7	8	0	07080 - Affaires concernant la santé	0,00
7	1	1	07011 - Affaires générales concernant la santé	25 000 000,00
Total 7				8 516 133 966,00
8	1	1	08011 - Services concernant les affaires religieuses	1 568 139 575,00
8	2	1	08021 - Services concernant la culture (bibliothèques, musé	676 653 726,00
8	3	1	08031 - Services concernant la radiodiffusion, la télévision e	1 590 952 993,00
8	4	1	08041 - Services concernant la jeunesse	78 089 253,00
8	5	2	08052 - Services concernant le sport de compétition	27 155 020,00
Total 8				3 940 990 567,00
9	1	1	09011 - Enseignement préprimaire et primaire	11 225 858 680,00
9	1	2	09012 - Alphabétisation	34 027 000,00
9	2	1	09021 - Enseignement secondaire non différencié	5 578 290 876,00
9	2	3	09023 - Second cycle de l'enseignement secondaire	0,00
9	2	4	09024 - Enseignement secondaire technique	629 108 473,00
9	4	1	09041 - Enseignement du troisième degré non différencié	3 039 424 741,00
9	4	4	09044 - Enseignement technique supérieur	372 381 554,00
9	5	2	09052 - enseignement technique	231 471 000,00
9	8	4	09084 - Affaires générales concernant l'enseignement	3 494 260 510,00
Total 9				24 604 822 834,00
10	1	1	10011 - Action liée à la lutte contre la pauvreté non définie	2 504 011 125,00
10	1	2	10012 - Sécurité alimentaire	647 943 000,00
10	1	3	10013 - Microfinance	50 000 000,00
10	2	8	10028 - Prestations de logement	0,00
10	9	1	10091 - Protection sociale	304 315 530,00
Total 10				3 506 269 655,00
11	1	1	11011 - Non Classé	12 015 700 301,00
Total 11				12 015 700 301,00

Sigles et abréviations

ANRPTS	:	Agence nationale des registres des populations et titres sécurisés
BCM	:	Banque centrale de Mauritanie
BCI	:	Budget consolidé d'investissement
BIC	:	Bénéficiaire industriel et commercial
BNC	:	Bénéfice non commercial
CNUCED	:	Conférence des nations unies pour le commerce et de développement
IMF	:	Impôt minimum forfaitaire
ITS	:	Impôts sur les traitements et salaires
Mds	:	Milliards
OCDE	:	Organisation pour la conférence et le développement économique
ONSER	:	Office national des services d'eau en milieu rural
PAEPA	:	Projet d'alimentation en eau potable dans la zone méridionale
PASK	:	Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et la Karakoro
PNIDDLE	:	Programme national intégré d'appui à la décentralisation, au Développement local et à l'emploi des jeunes
SNIM	:	Société nationale industrielle et minière
TOFE	:	Tableau des opérations financières de l'Etat
TPS	:	Taxe sur les prestations de services
TUS	:	Taxe unique de la SNIM
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée
UM	:	Unité monétaire